

Élections municipales 2026

Les dimanches 15 et 22 mars

Les habitants d'Éragny-sur-Oise sont appelés à voter lors des **élections municipales** les **dimanches 15 et 22 mars 2026**. Ce scrutin permettra d'élire les membres du conseil municipal et, par la suite, le maire de la commune.



Horaires des bureaux de vote

Les bureaux de vote seront ouverts : **de 8h à 20h**

Les électeurs pourront se présenter tout au long de la journée munis d'une **pièce d'identité** afin de participer au scrutin.

Où voter ?

La commune dispose de plusieurs bureaux de vote répartis sur le territoire.

La liste complète des bureaux de vote est disponible [en téléchargement ci-dessous](#).

Chaque électeur est rattaché à un bureau de vote correspondant à son lieu d'inscription sur les listes électorales.

Comment se déroule le vote ?

Dans les communes de plus de 1 000 habitants comme Éragny, les élections municipales se déroulent selon un **scrutin de liste à deux tours** :

- **Premier tour : dimanche 15 mars 2026**
- **Second tour : dimanche 22 mars 2026**, si aucune liste n'obtient la majorité absolue.

En savoir plus

Retrouvez toutes les informations pratiques, documents administratifs et ressources utiles sur [l'article dédié aux élections municipales](#) sur le site de la Ville.

Documents

[Journal officiel dates des élections municipales 2026](#)

[Listes des bureaux de vote](#)